



DOSSIER DE CANDIDATURE SAPEURS-POMPIERS SAISONNIERS - 2018 -

SDIS 17

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PHOTO

Nom : Prénoms :
Nom de jeune fille :
Date de naissance : Lieu de naissance (+ N° du dépt):
Âge : Féminin Masculin
Grade : CIS et SDIS d'appartenance :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Adresse mail : N° sécurité sociale : _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ (15 chiffres)

Début de disponibilité

Fin de disponibilité

Les priorités seront données sur les mois complets du 1^{er} au 31.

Choix du groupement d'affectation (cocher 1 seul groupement)

Groupement Nord Groupement Centre Groupement Sud CTA – CODIS

Vœux particuliers d'affectation (3 max -voir appel à candidature)

Souhaitez-vous que votre candidature soit transmise dans un autre groupement Oui Non

Avez-vous un hébergement : Non Oui Précisez le lieu _____

Nombre de saisons réalisées _____ Lieux / Années _____

- PARTIE RÉSERVÉE AUX CANDIDATS SPV DU SDIS17 -

Avis et signature du chef de centre

Favorable Défavorable

Avis et signature du chef de groupement

Favorable Défavorable

CERTIFICAT SUR L'HONNEUR

Je m'engage durant la période proposée en qualité de sapeur-pompier saisonnier affecté dans un centre de secours du SDIS 17 afin de renforcer les effectifs en raison de l'activité saisonnière liée aux risques supplémentaires (feux de forêts, secours à personnes, incendies, divers) et j'effectuerai les tâches journalières suivantes :

- Rassemblement, prise de consignes et vérification des matériels ;
- Maintien des acquis ;
- Éducation physique et sportive ;
- Tâches administratives et techniques ;
- Activités opérationnelles.

Je m'engage à respecter les modalités du règlement intérieur du SDIS 17.

J'exécuterai les tâches ci-dessus mentionnées qui me seront confiées par mon chef de centre.

Mon engagement comprendra un régime de garde et d'astreinte en fonction de mon affectation :

- En CSP / CSR : 250 à 336 heures de garde par mois (gardes de 24h et/ou 12h), avec obligation d'un repos de sécurité après une garde, d'une durée équivalente.
- En CS : 250 heures de garde par mois (gardes de 10 h) avec possibilité d'astreintes. Obligation de 24 heures consécutives de repos hebdomadaire.
- Au CTA / CODIS : Entre 12 et 14 gardes de 12 heures

Mon engagement cessera de plein droit au terme de la saison sans préavis ni formalités. Cet engagement, pour un motif saisonnier, n'ouvre pas droit à la participation aux élections des différentes instances dans lesquelles siègent des représentants des sapeurs-pompiers volontaires, ni à l'avancement de grade, ni aux prestations de fin de service.

Je percevrai une dotation vestimentaire que je restituerai à l'issue de mon engagement. **Tout effet non remis ou volontairement détérioré fera l'objet d'un titre de recette.**

Je percevrai une pré-indemnisation forfaitaire à la fin du mois réalisé, et le solde des indemnités à la fin du mois suivant.

Je m'expose à l'une des sanctions définies dans le chapitre III du Code de la sécurité intérieure en cas de non-respect ou de manquement à l'une des règles de fonctionnement du service (règlement intérieur du SDIS 17). Le SDIS 17 transmettra alors un compte rendu circonstancié à mon autorité d'origine.

Une sanction prise à mon égard est sans préjudice des sanctions pouvant être prononcées par mon SDIS d'origine ou par toute autre juridiction.

À, _____

Le, _____

Signature du candidat(e)

Écrire la mention « *LU et APPROUVÉ* »

FICHE FORMATION

NOM : PRÉNOM :

GRADE ACTUEL :

HISTORIQUE DE CARRIÈRE

Grade	Date de nomination
Sapeur 2 ^{ième} Classe	
Sapeur 1 ^{ière} Classe	
Caporal	
Sergent	
Adjudant	

JOINDRE L'ARRÊTÉ DU DERNIER GRADE DÉTENU

HISTORIQUE FORMATION POUR TOUTES CANDIDATURES DANS LE SDIS 17

Intitulés	<i>cocher</i>	Intitulés	<i>cocher</i>
Formation initiale équipier SPV Mission SAP – Mission INC – Mission DIV ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/>	F.A.E. chef d'Equipe (GOC1/TOP2) Mission SAP – Mission INC – Mission DIV ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/>
C/A SAP ou SAP 2 (secours à personne niveau 2)	<input type="checkbox"/>	C/A DIV ou DIV 2 (interventions diverses niveau 2)	<input type="checkbox"/>
CFAPSE ou PSE2 ou SAP1	<input type="checkbox"/>	Recyclé « secourisme »	<input type="checkbox"/>
FDF1	<input type="checkbox"/>	FDF2	<input type="checkbox"/>
Permis B Date fin période probatoire : ____ / ____ / ____	<input type="checkbox"/>	F.A.E. chef d'agrès tout engin	<input type="checkbox"/>
Permis C	<input type="checkbox"/>	Mission SR ou TOPSR ou CFAPSR	<input type="checkbox"/>
COD1	<input type="checkbox"/>	COD2	<input type="checkbox"/>
Permis Mer	<input type="checkbox"/>	Permis fluvial	<input type="checkbox"/>

⁽¹⁾ Rayer la mission non obtenue

POUR LES CANDIDATURES AU CTA - CODIS

Année de formation au logiciel **SYSTEL** : _____ Langue étrangère parlée : _____

Niveau : _____

AUTRES FORMATIONS :

JOINDRE LES JUSTIFICATIFS DES QUALIFICATIONS COCHÉES.

FORMATION CONTINUE SECOURISME

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Grade : Centre :

Atteste avoir suivi, conformément à l'arrêté INTE0000315A du 24 mai 2000, une formation continue dans le domaine des premiers secours, portant sur l'unité de valeur SAP1, sous forme de séances d'une durée minimale globale équivalente à six heures et organisée :

Du (date début) : au (date fin) :

Organisé par :

S.D.I.S. (identité du SDIS)

B.S.P.P.

B.M.P.M.

À le

Signature

Le service départemental d'incendie et de secours se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de vos déclarations.

En cas de fausse déclaration, l'aptitude aux missions « secours à personnes » vous sera refusée, et l'administration sera tenue de déposer une plainte contre vous.

La Loi punit quiconque se rend coupable de fausse déclaration :

“Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende” (code pénal, art. 441-1)

“Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.” (code pénal art. 441-6)



**SDIS 17
TECH-MAT
HABILLEMENT**

**FICHE DOTATION
TENUE SAPEUR POMPIER
SAISONNIERS HORS SDIS 17**

Création le: 21/01/2015
Modifiée le: 26/01/2015

NOM :

PRÉNOM :

N° Téléphone :

Prière de compléter le tableau suivant pour renseigner votre taille

DÉSIGNATION	NBRE	Taille		N° de Série Observations
		Demandée	Affectée	
Polo (*)	3			
Sweat Shirt	1			
Veste SPF1	2			
Pantalon SPF1 / TSI (*)	2			
Grade	3			
Ceinture Marine	1			
Chaussettes bottes à lacets	2			
Bottes à lacets + semelle de confort	1			
Casque F1 (bavolet, support lampe)	1			
Casque F2 et support de lampe	1			
Cagoule de Feu	1			
Lampe de casque + 4 piles neuves	1			
Seccoise	1			
Gants de Protection "Déblais"	1			
Gants de Protection "Attaque"	1			SI CIS DOTE
Veste Intervention Textile	1			
Surpantalon	1			
Ecusson de Manche (*)	1			
Sac de Rangement	1			

La restitution incomplète du paquetage entrainera une procédure de remboursement auprès du Payeur départemental avec un dépôt de plainte pour vol.

Les effets non fournis par le SDIS 17 ne seront pas autorisés pendant la saison

(*) Les candidats au CTA/CODIS doivent renseigner uniquement les tailles pour ces effets.

TSI : Tenue de service et d'intervention

Affectation du paquetage le :

Signature du SP :

AUTORISATION DE L'AUTORITÉ TERRITORIALE

Je soussigné (e) _____
(grade, nom, prénom, fonction)

autorise

(M-Mme-) NOM : _____

Prénom : _____

Grade : _____

du centre de secours : _____

depuis : _____

L'Article R723-91 du Code de la sécurité intérieure stipule que « l'engagement saisonnier des sapeurs-pompiers volontaires est subordonné à l'autorisation de l'autorité territoriale dont ils relèvent ».

Le chef de centre n'est pas habilité à signer cette attestation.

L'autorité territoriale
(signature et cachet)

CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE

(Référence : Arrêté du 6 mai 2000 fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des services départementaux d'incendie et de secours)

Ce certificat doit être complété par le médecin-chef du Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) d'origine du sapeur-pompier

Je soussigné (nom, prénom), médecin-chef du SSSM du **SDIS de** (précisez le numéro du département)

Certifie que, monsieur, madame, (nom, prénom)

né (e) le/...../....., personnel du SDIS de (précisez le numéro du département) et candidat au recrutement sur le poste de sapeur-pompier volontaire saisonnier (2018) au sein du SDIS de la Charente-Maritime, est à jour de sa visite de maintien en activité selon l'arrêté du 6 mai 2000 modifié.

Cocher les cases.

Il (elle) est à jour des vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et l'hépatite B conformément au calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2017. (BEH du 20 avril 2017 pages 9 ; 16-18 et 37-38)

Il (elle) est apte médicalement aux fonctions de sapeur-pompier volontaire.

Case(s) coché(es) :

Date :/...../.....

Cachet et signature du médecin sapeur-pompier

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

POUR UN CANDIDAT EXTÉRIEUR AU SDIS 17

- Les 7 fiches complétées**
 - ✓ Fiche de renseignements
 - ✓ Certificat sur l'honneur
 - ✓ Fiche formation
 - ✓ Formation continue de secourisme
 - ✓ Fiche dotation tenue sapeur-pompier
 - ✓ Autorisation de l'autorité territoriale
 - ✓ Certificat médical d'aptitude
- 1 Photo d'identité collée sur le dossier ci-joint
- Curriculum vitae (CV)
- Dernier arrêté de nomination dans le grade
- Photocopie de l'attestation d'assuré social accompagnant la carte VITALE (à jour de droit)
- Photocopie du permis de conduire (resto-verso)
- Photocopie des diplômes de formation sapeur-pompier
- Original du RIB ou RIP

Merci de bien vouloir retourner ce dossier accompagné des pièces justificatives de l'une des manières suivantes :

Envoi par courrier	Envoi par voie électronique
Bureau RH-SPV, Service du Volontariat SDIS 17 ZI des 4 Chevaliers 1, Rond-point de la République BP 60099 17187 Périgny cedex	volontariat@sdis17.fr en précisant dans l'objet du mail Candidature SPS 2018 / NOM – Prénom Les pièces peuvent être au format .zip

Pour tous renseignements :

- ☎ 05.46.00.59.13
- ✉ volontariat@sdis17.fr

POUR UN CANDIDAT DU SDIS 17

- La fiche de renseignements complétée et transmise par voie hiérarchique.
- La fiche « Certificat sur l'honneur »